

# Généa-89 (Yonne)

N° 127 juillet août septembre 2010— 8 €

ISSN 0184-1998

Dans ce numéro

Commission mécénat

Les harengs



Photo : Église de Cornant  
Cliché R. T.

Revue DE LA SOCIÉTÉ  
GENÉALOGIQUE.  
DE L'YONNE

Supplément de la revue bourguignonne  
« Nos Ancêtres et Nous »

## COMMISSION MÉCÉNAT DE LA SGY

*Compte rendu de la réunion du 17 mai 2010 avec Monsieur Brau,  
directeur des Archives départementales de l'Yonne.*

Le 17 mai 2010, de neuf heures à dix heures et demie du matin, trois membres de la commission *Mécénat* de la *Société généalogique de l'Yonne* ont été reçus par monsieur Pierre-Frédéric Brau, conservateur du patrimoine et directeur depuis deux ans des *Archives départementales de l'Yonne*. Les trois délégués qui ont rencontré dans son bureau monsieur Brau, à Auxerre, étaient mademoiselle Coralie Desvaux et messieurs Jean-Paul Millet et Pierre Le Clercq. La rencontre s'est déroulée selon un canevas, en trois parties, qui avait été élaboré le 2 avril 2010. Chacune des trois parties a été prise en charge par un membre différent de ladite commission.

### I. LA SGY ET SON PROJET DE MÉCÉNAT :

Pierre Le Clercq a d'abord présenté la *Société généalogique de l'Yonne* afin de souligner les spécificités de cette association. Fondée en 1981 par messieurs Alain Noël, Etienne Meunier et Christian Maillard, trois jeunes généalogistes qui voulaient absolument se démarquer des autres cercles existants, la *Société généalogique de l'Yonne* a pris le parti, dès sa création, de publier des monographies familiales dans des revues de qualité imprimées par des professionnels, plutôt que de se contenter, comme tous les autres cercles à l'époque, de publier de longues listes de questions et réponses dans des bulletins artisanaux. En 1984, une vaste campagne de relevé des mariages a été lancée au sein de l'association, qui est sur le point de s'achever en 2010. Les efforts déployés par le cercle icaunais quant à la qualité du contenu et du contenant de ses revues ont été récompensés : en 1992, le deuxième président de la *Société généalogique de l'Yonne*, monsieur Gilles Poissonnier, a fait admettre notre cercle au sein de l'*Association bourguignonne des sociétés savantes* qui avait toujours refusé d'intégrer des sociétés généalogiques en raison de la médiocrité de leurs publications. En 1996, sous l'impulsion de monsieur Philippe Guyot, troisième président de notre association, la *Société généalogique de l'Yonne* s'est ouverte sur les autres cercles, constatant qu'ils avaient enfin amélioré leurs revues : elle a donc rejoint l'*Union généalogique de Bourgogne* et la *Fédération française de généalogie* pour mieux développer sa discipline, ceci sur les plans régional et national.

Pierre Le Clercq a ensuite précisé que la *Société généalogique de l'Yonne*, qui comptait 300 adhérents dès 1982 et qui en réunit 700 en 2010, a toujours refusé de demander des subventions aux pouvoirs publics pour garder la maîtrise absolue de l'utilisation de ses fonds. Puisqu'elle s'autofinance entièrement, depuis sa fondation, par ses cotisations et la vente de tables de mariages et autres outils de travail, notre association a le droit d'affecter une partie de ses excédents annuels de trésorerie à des opérations de mécénat qui puissent rendre service aux généalogistes.

Le 13 mars 2010, lors de la dernière assemblée générale réunissant à Auxerre les adhérents de la *Société généalogique de l'Yonne*, monsieur Robert Timon, notre président, a proposé d'utiliser tout ou partie de l'excédent de trésorerie du cercle au financement de la restauration des documents classés en *Très Mauvais État* depuis longtemps et dont le nombre ne cesse de croître, comme par exemple les registres paroissiaux de Fontenouilles et de Blacy. L'assemblée générale, toutefois, a estimé que notre cercle ne devrait pas se contenter de financer la restauration de registres intéressant les généalogistes au premier chef, mais qu'elle devrait aussi, et surtout, encourager par ses deniers la numérisation et la mise en ligne de documents autres que ce que les *Archives départementales de l'Yonne* et les autres dépôts d'archives en France mettent généralement à la disposition du public sur Internet. On constate en effet que ce sont principalement les registres paroissiaux et d'état civil, les tables décennales et le cadastre napoléonien qui sont mis en ligne dans notre pays, tandis que les actes notariés, pourtant fort utiles, sont pratiquement inexistantes.

Afin de mieux définir les propositions de mécénat à soumettre à la direction des *Archives départementales de l'Yonne*, l'assemblée générale du 13 mars 2010 a mis en place une commission composée de cinq membres, à savoir les trois personnes chargées de rencontrer monsieur Brau le 17 mars 2010, ainsi qu'Etienne Meunier et Jean-Pierre Péliissier qui, résidant trop loin et trop accaparés par leurs métiers pour assister à cette rencontre, ont cependant accepté de conseiller leurs trois collègues. Cette commission a défini deux types de documents dont la numérisation et la mise en ligne peuvent être encouragées par la *Société généalogique de l'Yonne* :

- 1) Ceux qui sont contemporains aux registres de catholicité et qui permettent de donner plus de corps à une généalogie, comme par exemple les registres de contrôle des actes qui résument la teneur des actes notariés.
- 2) Ceux qui sont antérieurs aux registres paroissiaux et qui permettent donc de compléter une ascendance, comme les liasses de notaire les plus anciennes, les premiers livres de comptes ou les chartes d'affranchissement.

Société Généalogique de l'Yonne

27/4 place Corot

89000 – AUXERRE

( 03.86.46.90.60 (répondeur et fax)

<http://www.sgyonne.org>

## II. LES ADY ET LEURS PROPRES PROJETS :

Coralie Desvaux, lors de la rencontre du 17 mai 2010 avec monsieur Brau, a eu pour tâche d'interroger le directeur des *Archives départementales de l'Yonne* sur les actions qu'il a commencé à mettre en œuvre pour restaurer, numériser et mettre en ligne les documents placés sous sa responsabilité. Monsieur Brau a répondu que la toute première tâche qu'il s'est assignée, et qui est déjà mise en œuvre depuis peu, consiste à opérer un recollement général des fonds pour s'assurer de leur état, tout en vérifiant la pertinence du classement en *Très Mauvais État* de chaque document qui a été retiré de la communication, ceci sur la base d'une grille d'évaluation qui ne serait fondée que sur des critères objectifs. Ces nouveaux critères devraient aboutir en fait à accroître le nombre des documents classés en *Très Mauvais État*, mais on peut penser aussi, selon monsieur Brau, que certaines pièces d'archives qui avaient été classées abusivement dans cette catégorie redeviendront accessibles. À l'issue du recollement, dont la date finale reste inconnue, sera élaborée une liste générale des restaurations à entreprendre, avec un classement par ordre de priorité.

Coralie Desvaux s'est alors enquis des restaurations déjà en cours. Monsieur Brau a répondu que les *Archives départementales de l'Yonne* disposent, pour 2010, d'un budget de restauration de 35 000 euros, alloué par le Conseil général. Le coût de la restauration d'une page facile à traiter, comme par exemple une grande page de cadastre, est d'environ 50 euros, mais le coût à l'unité varie en fait selon l'état du document et peut donc être beaucoup plus élevé. En 2010, aucune restauration de registres de catholicité ou de liasses notariées n'a été programmée. La question du financement de la restauration des registres paroissiaux de la série communale n'a d'ailleurs pas été tranchée : normalement, la municipalité devrait prendre en charge tout ou partie des frais, mais le Conseil général peut se substituer dans certains cas aux communes défaillantes, sachant que la restauration d'un registre coûte environ 2000 euros en moyenne. En 2010, les documents dont la restauration est prioritaire dans l'Yonne sont les contrôles des actes et les tables de l'enregistrement, outre les registres de matricules militaires dont une vingtaine ont été restaurés pour le prix de 15 000 euros. Cette somme donne la mesure des coûts qui sont à prévoir.

Coralie Desvaux s'est ensuite informée sur les différents moyens matériels dont disposent les *Archives départementales de l'Yonne* pour microfilmer, ou numériser, les documents à reproduire. Monsieur Brau a répondu que le dépôt qu'il dirige n'est plus équipé d'un laboratoire pour développer des photographies argentiques, et que son dépôt n'a jamais possédé d'appareil permettant de translater des microfilms en documents numériques. Le photographe des Archives a néanmoins à sa disposition deux scanners, dont l'un permet de numériser des documents jusqu'aux formats A 3 et

A2, mais aucune campagne de numérisation systématique n'a été programmée au sein même du dépôt avec ces deux appareils. On ne s'en sert que ponctuellement, pour satisfaire aux demandes précises et limitées des chercheurs. Toutes les opérations lourdes de numérisation sont confiées à une société privée. C'est elle, par exemple, qui a numérisé dernièrement les plans d'alignement de la *Direction départementale de l'Équipement*, ceci dans le cadre d'un accord avec le Conseil général.

Coralie Desvaux s'est enfin renseignée sur les mises en ligne qui sont prévues prochainement sur le site des *Archives départementales de l'Yonne*. Monsieur Brau lui a répondu que les documents numérisés par le photographe de son dépôt ou par une quelconque société privée n'ont pas tous vocation à être mis en ligne. Une telle opération a en effet un coût : pour numériser tous les registres paroissiaux et d'état civil et toutes les tables décennales, à partir des microfilms, le Conseil général a dû verser jusqu'à 60 000 euros ; pour mettre ensuite en ligne les 2,5 millions de clichés numériques ainsi réalisés, le Conseil général doit à présent payer chaque année un forfait de 18 500 euros pour les frais d'hébergement et de maintenance de son site, ceci sur la base d'un contrat de trois ans. La mise en ligne est donc nécessairement temporaire, puisqu'elle est liée à un contrat à temps limité et à la volonté du *Conseil général de l'Yonne* de continuer à assumer seul les coûts d'un tel outil de travail. En Savoie, les internautes doivent payer pour consulter les archives mis en ligne. Rien ne permet d'affirmer que l'Yonne ne suivra jamais cet exemple à l'avenir. Puisque le coût d'une mise en ligne est très élevé, avec des frais annuels récurrents, il a fallu choisir de ne mettre à la disposition du public que les documents les plus consultés comme les registres paroissiaux et d'état civil, ou les plus difficiles à communiquer à cause de leur taille, comme les grandes planches cadastrales. Les seuls documents numérisés que monsieur Brau envisage de mettre en ligne, pour l'instant, sont donc tous les actes paroissiaux et d'état civil qui n'avaient pas été microfilmés, par erreur ou en raison du très mauvais état des registres, puis le cadastre napoléonien et les recensements. En revanche, la mise en ligne des actes notariés n'est pas du tout à l'ordre du jour, car ils sont trop nombreux et sont finalement peu consultés.

## III. LA COLLABORATION DE LA SGY AVEC LES ADY :

Jean-Paul Millet a enchaîné en présentant les différents modes de collaboration que la commission *Mécénat* avait explorés en amont de la réunion du 17 mai 2010, afin que les fonds alloués par la *Société généalogique de l'Yonne* puissent aider les *Archives départementales de l'Yonne* à financer des opérations de restauration, de numérisation ou de mise en ligne qui intéressent les généalogistes. Sachant qu'une association comme la nôtre ne peut financer entièrement que des projets modestes qui sont à la mesure de ses moyens, ou bien se contenter de

cofinancer des projets plus vastes dépassant ses moyens, Jean-Paul Millet a indiqué que l'on pourrait très bien envisager une participation financière de notre cercle : 1) à la restauration de registres paroissiaux orphelins de la série communale, comme ceux de Blacy ou de Fontenouilles ; 2) à la numérisation et à la mise en ligne de vieilles liasses notariées des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et des registres de contrôle des actes plus récents.

Monsieur Brau a répondu que toute collaboration entre la *Société généalogique de l'Yonne* et les *Archives départementales de l'Yonne* devra être clairement définie par une **convention-cadre de mécénat** établie avec le *Conseil général de l'Yonne*, sachant qu'un tel accord, entre les pouvoirs publics et une association privée, n'est possible que dans la mesure où l'association ne reçoit aucune subvention. En effet, une convention qui avait été signée dans le sud de la France entre une association privée subventionnée et les pouvoirs publics locaux a été récemment dénoncée par la cour des comptes de la région PACA. Monsieur Brau a ajouté que la participation financière de la *Société généalogique de l'Yonne* ne peut être négociée que dans le cadre d'un projet jugé prioritaire par les *Archives départementales de l'Yonne*, mais que la convention-cadre pourra tenir compte de l'évolution possible des priorités en prévoyant déjà de futurs champs d'action financiers de notre cercle. Notre cercle ne peut donc pas espérer accélérer, par sa contribution financière, la numérisation et la mise en ligne des liasses notariées, puisque cette opération qui intéresse la plupart des généalogistes n'est pas encore une priorité pour les archivistes. D'ailleurs, il ne serait pas souhaitable que l'aide de la *Société généalogique de l'Yonne* portât sur la mise en ligne de données, puisque cela impliquerait pour notre cercle de s'engager financièrement sur trois ans renouvelables, au minimum. Ne sont envisageables en définitive, pour une association aux moyens limités comme la nôtre, que des actions ponctuelles de mécénat portant sur des restaurations et des numérisations. Mais on peut aussi collaborer avec les *Archives départementales de l'Yonne* autrement que par le financement de ses projets : notre cercle pourrait développer son propre site, ceci en y mettant en ligne les liasses notariées de son choix et tout autre document intéressant les généalogistes, avec bien sûr l'accord négocié des Archives.

Jean-Paul Millet, tirant les leçons de cet entretien, a alors défini les contours de trois types différents de collaboration de la *Société généalogique de l'Yonne* avec le service des *Archives départementales de l'Yonne*, qui peuvent s'additionner :

**PREMIÈRE FORMULE** : La *Société généalogique de l'Yonne* s'engage à participer au financement de la restauration de documents considérés comme prioritaires par les *Archives départementales de l'Yonne*, par exemple des registres paroissiaux en souffrance de la série communale. En contrepartie, dans le cadre d'une convention signée avec notre

association, le *Conseil général de l'Yonne* s'engage à financer la numérisation et la mise en ligne, pour au moins trois ans, de ces registres.

**DEUXIÈME FORMULE** : La *Société généalogique de l'Yonne* est autorisée à mettre en ligne sur son propre site les documents qu'elle aura numérisés avec ses propres moyens et à ses frais. En contrepartie, le *Conseil général de l'Yonne*, dans le cadre d'une convention signée avec notre cercle, pourra réclamer une rétribution à l'unité pour chaque document mis en ligne. Si notre association adopte en même temps la première formule, on peut tenter de négocier la gratuité des mises en ligne sur notre site associatif. À l'instar de ce qui se fait dans la Vienne, on peut aussi se contenter de numériser des documents sans les mettre en ligne, pour pouvoir en communiquer le contenu aux seuls adhérents qui en feraient la demande à partir d'une liste descriptive.

**TROISIÈME FORMULE** : La *Société généalogique de l'Yonne* réalise et met à disposition de ses adhérents d'autres dépouillements systématiques que ceux des mariages et contrats de mariage, avec l'appui des *Archives départementales de l'Yonne* qui peuvent faciliter l'accès à tous les documents dépouillés. On pourrait ainsi mettre en ligne sur le site privé de notre cercle la liste de tous les serfs trouvés dans les chartes d'affranchissement, ou bien un résumé d'actes notariés. Bien sûr, cette action ne relèverait plus du mécénat.

En conclusion, l'entretien, véritablement constructif, que les trois délégués de la commission **Mécénat** de la *Société généalogique de l'Yonne* ont eu le 17 mai 2010 avec monsieur Brau, directeur des *Archives départementales de l'Yonne*, a eu pour effet de confirmer que les moyens financiers de notre association ne suffisent pas à engager des actions de mécénat permettant de prendre en charge entièrement des mises en ligne, sur le site des Archives, de documents intéressant les généalogistes plus particulièrement, comme les actes notariés. Notre cercle ne peut que participer financièrement à des projets considérés comme prioritaires par les archivistes, avec pour seuls véritables champs d'action à caractère indiscutablement généalogique la restauration et la numérisation des registres paroissiaux de la série communale qui sont laissés à l'abandon par les municipalités impécunieuses.

Le président de notre association, monsieur Robert Timon, avait d'ailleurs pressenti toutes les difficultés à surmonter pour mettre en œuvre une opération ambitieuse de mécénat au bénéfice des généalogistes, et il avait donc élargi la mission de la commission à la recherche plus générale d'actions innovantes au profit des membres de la *Société généalogique de l'Yonne*.

Le directeur des *Archives départementales de l'Yonne* s'est d'ailleurs dit ouvert à tout projet de numérisation et de mise en ligne, sur notre site associatif, de documents jugés non prioritaires par les archivistes, à condition cependant que cela se fasse sur la base d'une

convention négociée, et non pas par appropriation indue d'images pirates envoyées par des internautes se prétendant propriétaires des vues qu'ils ont prises. La commission créée le 13 mars 2010 a donc décidé d'explorer les différentes voies qui s'ouvrent à elles :

1) Jean-Paul Millet, animateur de la commission, a été

chargé de dresser la liste des registres paroissiaux et des liasses de notaire qui sont actuellement classés en *Très Mauvais État* ; 2) La commission se réunira le 31 mai 2010 avec le président Robert Timon, pour explorer d'autres actions.

### Relevé des registres de l'Yonne classés ME ; TME ou NC

Par Jean-Paul Millet, SGY 298

Voici, relevée le 26 mai 2010 aux Archives départementales de l'Yonne, la liste des registres paroissiaux ou d'état civil inaccessibles, car classés en M.E. (mauvais état) ; T.M.E. (très mauvais état) et N.C. (non communicable). On trouve au total : 18 (M.E.), 31 (T.M.E.), 10 (N.C.).

**Poissy sur Vanne** : il est notable que le registre 4E170/E1 a été restauré.

#### Communes : cote ; dates\* ; observations

**Blacy** : 4E43/E1 ; 1640-1699 (T.M.E.)  
**Chéroy** : 4E100/E2 ; 1629-1680 (T.M.E.)  
**Courtois** : 4E127/E1 ; 1636-1665 (M.E.)  
**Crain** : 4E129/E1 ; 1627-1674 (T.M.E.)  
 4E129/E2 ; 1676-1700 (T.M.E.)  
 4E129/E3 ; 1701-1725 (T.M.E.)  
**Domecy-sur-Cure** :  
 4E145/E1 ; B 22 juin 1612 - 21 juin 1671 (N.C.)  
 4E145/E2 ; 1672-1690 (N.C.)  
**Etigny** : 4E150/E1 ; 1606 - 1699 (M.E.)  
**Fontenouilles** :  
 4E178/E2 ; 1713-1720 (T.M.E.)  
 4E178/E3 ; 1723-1732 (T.M.E.)  
 4E178/E4 ; 1733-1742 (T.M.E.)  
 4E178/E6 ; 1753-1762 (T.M.E.)  
 4E178/E7 ; 1763-1771 (T.M.E.)  
 4E178/E8 ; 1772-1782 + M et divorces an V à an X (T.M.E.)  
 4E178/E10 ; NMD 1793-an IV (T.M.E.)  
 4E178/E11 ; N an V - an X (T.M.E.)  
 4E178/E13 ; N an XI - 1812 (T.M.E.)  
 4E178/E14 ; M an XI - 1811 (T.M.E.)  
 4E178/E15 ; D an XI - 1811 (T.M.E.)  
 4E178/E16 ; N 1813 - 1822 (T.M.E.)  
 4E178/E17 ; M 1813 - 1822 (T.M.E.)  
 4E178/E18 ; D 1813 - 1822 (T.M.E.)  
**Gigny** : 4E187/E1 ; 1676-1679 1691-1722 (T.M.E.)  
**Gron** : 4E195/E1 ; 1619-1683 (M.E.)  
**Jouancy** : 4E208/E1 ; 1674-1791 bribes de feuillets (T.M.E.)  
**Lasson** : 4E220/E1 ; 1671-1681 (M.E.)  
 4E220/E4 ; 1720-1737 (T.M.E.)  
 4E220/E29 ; TD 1792-an X (M.E.)

**Les Sièges** : 4E396/E3 ; 1733-1742 (M.E.)  
 4E396/E7 ; 1773-1782 (M.E.)  
 4E396/E13 ; M et TD an XI - 1812 (M.E.)  
 4E396/E14 ; D et TD an XI - 1812 (M.E.)  
 4E396/E17 ; D 1813-1822 (M.E.)  
**Sognes** : 4E397/E1 ; 1693-1710 (M.E.)  
**Vallery** : 4E429/E2 ; 1618-1673 (T.M.E.)  
**Vaudeurs** : 4E433/E1 ; B 1585-1601 (M.E.)  
 4E433/E2 ; 1609-1616 (M.E.)  
 4E433 ; E10 ; 1692-1802 (M.E.)  
**Villeneuve-sur-Yonne** :  
 4E465/GG11 ; 1671-1674 (M.E.) Paroisse N-Dame  
 4E465/GG14 ; 1692-1697 (M.E.) Paroisse N-Dame  
 4E465/GG15 ; 1698-1700 (M.E.) Paroisse N-Dame  
 4E465/GG17 ; 1708-1713 (T.M.E.) Paroisse N-Dame  
 4E465/GG18 ; 1714-1722 (T.M.E.) Paroisse N-Dame  
 4E465/GG19 ; 1723-1730 (T.M.E.) Paroisse N-Dame  
 4E465/GG21 ; 1737-1739 (T.M.E.) Paroisse N-Dame  
 4E465/GG22 ; 1740-1744 (T.M.E.) Paroisse N-Dame  
 4E465/GG25 ; 1755-1759 (T.M.E.) Paroisse N-Dame  
 4E465/GG28 ; 1771-1775 (T.M.E.) Paroisse N-Dame  
 4E465/GG31 ; 1786-1790 (T.M.E.) Paroisse N-Dame  
**Villevallier** :  
 4E469/E1 ; 1636-1667 (N.C.)  
 4E469/E2 ; 1668-1700 (N.C.)  
 4E469/E2 ; 1701-1725 (N.C.)  
 4E469/E4 ; 1726-1770 (N.C.)  
 4E469/E5 ; 1771-1791 (N.C.)  
 4E469/E6 ; 1792-an IX (M.E.)  
 4E469/E7 ; NMD + TD an XI - 1812 (N.C.)  
 4E469/E8 ; NMD + TD 1813-1822 (N.C.)  
 4E469/E9 ; tables décennales diverses, (N.C.)  
 4E469/E10 ; registre rayé : inexistant ? Concernait les rectifications d'état civil effectuées en 1809

\* BMS (Baptêmes, mariages et sépultures) sauf mention expresse

Note : Cette liste n'est pas exhaustive, en effet, pour certaines communes les archives d'état civil ne figurent pas dans l'index, soit qu'elles n'aient été reversées qu'après l'édition des listes, soit qu'elles ne le soient toujours pas.

**Note** : l'internaute curieux ou impatient pourra trouver quelques informations succinctes sur les ressources utilisables pour les prochains *Génée-89* à l'adresse : <http://genea-89.monsite-orange.fr/>

## Les Harengs

Par Françoise BOTTE

Tous les lieux cités, sauf indication contraire, sont situés dans le département de l'Yonne.

La première démarche, pour toute personne entreprenant de faire sa généalogie, est de consulter les registres d'état civil et paroissiaux pour rechercher les dates clés de ses ancêtres : naissance ou baptême, mariage(s), décès ou sépulture. Ces sources ne sont pas suffisantes pour qui désire faire une monographie familiale étoffée et il faut alors se tourner vers d'autres documents pour avoir ces précieux renseignements. Monsieur Gilles BOUDIN, dans le GÉNÉA 89 numéro 84 du 4<sup>ème</sup> trimestre 1999, a développé, avec beaucoup de précision, une grande partie de ceux-ci. Mais il en est d'autres encore qui, s'ils n'apportent pas d'informations capitales dans une généalogie, permettent de cerner quelque peu la vie quotidienne de nos ancêtres. Le livre de police en est une. J'ai relevé l'anecdote suivante dans celui de la commune de Lézennes, consulté dans la mairie de ce village.

« *Plainte portée par le sieur Bourdillat Philippe contre Moreau Hypolitte domestique, accompagné de Louis Durand et de Auguste Brusley*

*L'an mil huit cent soixante six le sept novembre devant nous, Maire de la Commune de Lézennes, est comparu Bourdillat Philippe sabotier demeurant au dit lieu, lequel nous a déclaré que le dimanche quatre courant à dix heures du soir environ, se sont présentés chez lui 1° Moreau Hypolitte domestique chez Alépée Fréville meunier, 2° Durand Louis domestique chez Mantelet Désiré 3° et Brusley Auguste domestique chez Maupas Bazile, le priant de leur faire griller des harengs, ce qui a été fait, ces trois individus sont allés manger les harengs dans une maison voisine où couche le sieur Moreau Hypolitte, ensuite, ils sont revenus chez lui environ une heure plus tard, soi disant pour se chauffer, mais le sieur Moreau ne s'est pas contenté de se chauffer et a voulu monter dans une chambre haute où couche la fille du plaignant, et sur le refus du plaignant, une querelle s'est engagée, et l'un de ces trois individus, le sieur Moreau s'est livré à des voies de fait contre lui et sa femme, et non content de les avoir repoussés lorsqu'ils l'ont mis à la porte il a jeté dans la rue un pot contenant des fleurs et a cassé sa porte à coup de bûches qu'il a jetées dans la chambre. Ils ont ensuite cassé un carreau de croisée et sont partis en disant des injures.*

*Ces trois individus viennent de nous être signalés comme se livrant au tapage nocturne et il paraît qu'on n'osait pas nous en donner connaissance attendu que l'un deux était à notre service<sup>1</sup>. Le sieur Bourdillat déclare sa plainte sincère et véritable et l'a signée avec nous les jour mois et an que dessus »*

Seule figure la signature de D MANTELET à la fin de ce document.

### Quelques éléments sur la généalogie des protagonistes :

#### 1 - Ceux qui sont cuits les harengs :

- **Philippe BOURDILLAT**, né le 16 mai 1816 à Bessy-sur-Cure, fils de François et de Geneviève SAUTEREAU<sup>1</sup>, mort à Lézennes le 7 juillet 1882 à l'âge de 66 ans. Outre le métier de sabotier, et accessoirement de manouvrier, il a également exercé celui d'éclusier, en particulier à l'écluse de Batilley, située entre Lézennes et Pacy-sur-Armançon.

- Son épouse, **Marie MILLOT**, est née à Nanchèvre, hameau de Saint-Père-sous-Vézelay, le 15 mars 1822, fille de Philippe et de Anne FILLON. Elle est morte à Lézennes le 23 janvier 1893.

Elle est journalière, voire fruitière.

Ce couple a eu 8 enfants dont 5 filles et 3 garçons.

Les filles :

- **Cécile Léontine BOURDILLAT**, est née le 23 mars 1844 à Bessy-sur-Cure. Après avoir mis au monde à Lézennes, le 12 avril 1859, une petite fille qui ne vivra que 15 jours et qui est née de père inconnu, elle épouse dans cette commune, le 3 novembre 1863, Jean COURET, dit Louis, né le 1<sup>er</sup> novembre 1833 à Portet-d'Aspet (31). Il a exercé les métiers de domestique, manouvrier, ouvrier cimentier. Ce couple a eu au moins une fille et un fils.

<sup>1</sup> Né avant le mariage de ses parents (le 12 juin suivant) c'est son grand-père, Antoine SAUTHEREAU qui le déclare, mais la mère déclare lui donner pour nom et prénom : BOURDILLAT Philippe et il sera reconnu par ses parents lors de leur mariage.

- **Eugénie BOURDILLAT**, surnommée « Trinettes » née à Bessy-sur-Cure le 11 décembre 1846, morte à Lézennes le 3 septembre 1937. Elle épouse dans cette commune, le 5 février 1866, Émile MOINE, né à Vireaux le 22 septembre 1838. Il a été carrier après avoir été domestique. Ce couple n'a pas eu d'enfants.

- **Lucile BOURDILLAT**, née à Lézennes le 13 juin 1850. Elle épouse au même lieu, le 18 janvier 1869, Gustave François CORBIÈRE, né à Igny-le-Jard (51) le 28 janvier 1845. Il est tailleur de pierre.

- **Marie Céline BOURDILLAT**, née à Lézennes le 15 novembre 1851, morte au même lieu le 9 novembre 1854.

- **Marie Céline BOURDILLAT**, née à Lézennes le 12 novembre 1856, morte à Vireaux le 28 novembre 1934. Elle épouse dans sa commune natale, le 29 novembre 1880, Philippe dit Octave BOTTE, né à Lézennes le 27 février 1856. Il a exercé divers métiers dont celui de garçon de café à Paris, puis boulanger, enfin carrier. Ce couple a eu quatre enfants : trois garçons dont un mort pour la France en 1916 et une fille qui n'a vécu que quatre semaines.

*Au moment des faits, Cécile Léontine et Eugénie sont déjà mariées, la première Marie Céline est morte et la seconde n'a que 10 ans ; la fille convoitée par Hypolitte MOREAU est donc certainement Lucile qui a alors 16 ans.*

<sup>1</sup> Le maire de Lézennes est alors Désiré MANTELET chez lequel Louis DURAND est domestique.



Les garçons :

- **Alexis BOURDILLAT**, né le 8 septembre 1840 à Bessy-sur-cure, mort à Lézennes le 8 février 1927 à l'âge de 86 ans. Il avait 25 ans lorsqu'il épouse à Nitry, le 15 mai 1866, Alexandrine (dite Sandrine) **WOISSELAING** (ou **WOISSELAING**), native de cette commune. Il est carrier. Ce couple n'aura pas d'enfants.



*Alexis BOURDILLAT et son épouse  
Sandrine WOISSELAING*

- **Philippe Augustin BOURDILLAT**, né le 1<sup>er</sup> novembre 1842 à Bessy-sur-Cure, mort au même lieu le 26 juin 1843<sup>1</sup>.

- **Ferdinand Eugène** (Ernest au recensement de 1872) **BOURDILLAT**, né à Lézennes le 4 février 1860. Il épouse dans cette commune, le 23 mai 1885, Octavie **JOLLY**, née à Pacy-sur-Armançon. Il meurt dans son village natal le 28 septembre 1931. Ils auront au moins deux enfants, une fille et un garçon mort pour la France en 1916.

Au décès de son frère Alexis, il est rentier, mais à son propre décès, il est tailleur de pierre.

## 2 - Ceux qui ont mangé les harengs :

- **Pierre Hippolyte MOREAU**, domestique chez le meunier Fréville **ALÉPÉE** au moment des faits, manouvrier à sa mort survenue le 2 mai 1906 à Lézennes. Son acte de décès nous apprend qu'il est né à Poilly-sur-Serein (le 25 juin 1843), fils de Charles et de Gabrielle **BILLIAT** et qu'il a épousé en première noce Madeleine (Julia dans le recensement de 1872) **MITHOUARD**, native de Lézennes. Ce mariage a eu lieu dans cette commune le 25 novembre 1868 et

Fréville **ALÉPÉE** y est témoin en qualité d'ami du marié. Suite au décès de son épouse, survenu au même lieu le 8 août 1873, Hippolyte **MOREAU** se remarie le 11 octobre 1874, toujours à Lézennes, avec Adélaïde **LIMOUSIN**, ouvrière en robes, née à Briennon le 1<sup>er</sup> juillet 1842, elle-même veuve de Claude Alexandre **FERRÉ** et domiciliée à Tonnerre. Fréville **ALÉPÉE**, meunier, 46 ans est, à nouveau, témoin de ce mariage, en qualité d'ami du marié.

Cette seconde épouse lui survit.

Il a eu au moins deux fils nés à Lézennes (Ernest Victor le 26 septembre 1869 et Louis le 1<sup>er</sup> novembre 1871) de son premier mariage. Une fille, Léontine, née également à Lézennes, le 24 mai 1875 est issue de son second mariage.

- **Louis DURAND**, domestique, en novembre 1866, chez Désiré **MANTELET**, cultivateur. Au recensement de 1872, Désiré **MANTELET**, négociant, a pour jardinier Charles **DURAND**, âgé de 29 ans. S'agit-il du même **DURAND** ? Par ailleurs, un Louis Eusèbe **DURAND** décède le 5 décembre 1909 à Lézennes. Âgé alors de 65 ans, il est né à Moulins<sup>2</sup>, le 15 décembre 1843, fils des défunts Nicolas et Geneviève **BIDAULT**. Veuf de Marie Louise Joséphine **FORGEOT**, il était retraité du chemin de fer. Ce Louis Eusèbe **DURAND** se marie à Lézennes, le 28 juin 1870, avec donc, Marie Louise **FORGEOT**. Il est alors carrier. Aucun des éléments contenus dans ces actes ne me permet d'affirmer qu'il y a identité de personne entre le mangeur de harengs et Louis Eusèbe **DURAND**.

- **Auguste BRUSLEY**. En cette fin d'année 1866, il est domestique chez Bazile **MAUPAS**, cultivateur. Je n'ai trouvé aucun autre renseignement sur lui ; en particulier, je ne l'ai pas remarqué dans le recensement de 1872.

3 - Et les autres

- **Frédéric Auguste Fréville ALÉPÉE**, né à Ancy-le-Libre le 27 août 1828, mort à Lézennes le 7 décembre 1907, fils de Armand **Thibault** (natif de Chablis), meunier et de Marie Anne **MANTELET**. Il épouse à Pacy-sur-Armançon, le 1<sup>er</sup> avril 1856, Éloïse **Léonie TACHERAT**, fille de Louis et de Anne **GRASSAT**, née dans cette commune le 26 février 1837. Ce couple a eu au moins un garçon, Louis Jules Fréville, né à Pacy-sur-Armançon le 2 mars 1857, mort au même lieu le 11 mars suivant, et deux filles, nées à Lézennes : Louise Julia **Mathilde** née le 7 avril 1858 et Léonie Julia (Jeanne dans le recensement de 1872) née le 26 avril 1862. Tout comme son père, il est meunier.

- **Désiré Alexandre MANTELET**, né à Cry, le 9 décembre 1813, fils de Toussaint Lazare Alexandre, meunier, et de Françoise Juliette **MANTELET**.

<sup>1</sup> Renseignements donnés par Monsieur Lucien **GILLOT** en 1993. Je le remercie.

<sup>2</sup> Moulins-en-Tonnerrois. A sa naissance, son père, homme d'affaire de Madame **LEONARD**, est absent.

Lorsqu'il épouse à Lézennes, le 23 février 1835, Louise Céline (ou Céline) MANTELET, née à Lézennes le 15 juillet 1817, il habite, avec ses parents, à Saint-Vinnemer. Le 1<sup>er</sup> mai 1887, il est retiré, "privé de vie", de l'Armançon, au lieu-dit l'Ouche-Robin à Lézennes. Meunier à son mariage, il est ensuite cultivateur propriétaire, et c'est lui qui exerce la fonction de maire de Lézennes en 1866. Il ne semble pas que ce couple ait eu une descendance.

- **Paul Bazile MAUPAS**, né à Pacy-sur-Armançon le 2 janvier 1824, fils de Pierre Jacques et de Madelaine VOISINOT. Il a épousé Luce NOGENT, de huit ans sa cadette, qui lui survivra. L'état civil de la commune de Lézennes leur donne pour enfants : Auguste Basile Lucien né le 29 janvier 1856, Marie Léontine Marguerite née le 19 avril 1857, Charles Félix né le 12 avril 1859, Sophie Philiberte Pauline née le 1<sup>er</sup> août 1862, Auguste Henri né le 26 avril 1865, Lucien Auguste né le 18 juin 1870, mort le 3 août suivant.

Il meurt à Lézennes à l'âge de 68 ans, le 7 juillet 1892. Il est cultivateur et propriétaire. En outre, il est maire de Lézennes en 1858, 1862. En 1851, il vit à Lézennes avec sa mère, déjà veuve, et une petite sœur, née en 1838, Léontine ; ils ont alors deux domestiques, Jean Baptiste DAILLAND et Virginie ARNON.

hegf

Au-delà de la banalité de ce fait divers, cette querelle de voisinage permet, au travers de la généalogie des protagonistes, de faire une brève analyse de leur provenance. Tout d'abord le couple BOURDILLAT-MILLOT : bien qu'originaire de l'Yonne, il demeure hors le rayon habituel, qui est d'une vingtaine de kilomètres autour de son lieu d'origine. Ensuite, les enfants BOURDILLAT : si les garçons épousent des filles natives de la région, il n'en est pas de même pour trois des quatre filles survivantes qui prennent pour époux des migrants, venant respectivement de la Marne, de la Haute-Garonne et de la Creuse ; car si Philippe dit Octave BOTTE est né à Lézennes, son père lui, avait vu le jour à Durazat, hameau de la commune de Fransèches (23).

Fréville ALÉPÉE, et Désiré MANTELET, tout du moins, pour ce dernier, en ce qui concerne sa profession à son mariage, représentent quant à eux, une autre catégorie de migrants : les meuniers, qui, allant de moulins en moulins, au gré des baux disponibles, se déplacent le long des cours d'eau.

Enfin, Basile MAUPAS symbolise les familles de cultivateurs propriétaires qui ne bougent pas ou peu. Celle-ci est présente sur le Tonnerrois, dès le début du 18<sup>ème</sup> siècle.

Nous avons donc, au travers de ce récit, confirmation de l'importance de l'immigration à Lézennes au cours du 19<sup>ème</sup> siècle.

#### Remarque :

*Les indications généalogiques mentionnés ci-dessus ont été trouvés dans les états civils de la commune et dans les recensements. Mais le livre de police ne livre pas de renseignements permettant d'identifier avec précision les individus (âge, tous les prénoms et, à ce sujet, c'est peut être même le prénom usuel qui est cité et non celui de l'état civil). Pour la famille BOURDILLAT, que j'ai particulièrement étudiée, je n'ai pas de doutes. Pour Fréville ALÉPÉE, au prénom particulier et dont une seule famille est présente à Lézennes, je suis certaine des détails donnés sur les porteurs de ce patronyme. En ce qui concerne les MAUPAS et MANTELET, familles bien implantées dans la commune, mais fort nombreuses, il y a de grandes chances pour que les identités trouvées dans l'état civil s'appliquent aux personnes citées dans le procès-verbal. Quant au premier mangeur de harengs, le fait qu'il soit domestique chez Fréville ALÉPÉE qui est témoin à ses mariages, m'incite à penser que celui que j'ai trouvé dans les registres est bien celui qui a brutalisé les époux BOURDILLAT.*

*Pour les deux autres, bien que des porteurs des patronymes DURAND et BRUSLEY aient vécu dans la commune, il n'y a aucune identité de prénom(s) et de profession entre ceux qui ont mangé les harengs et ceux trouvés dans l'état civil ou les recensements; et comme ce sont des patronymes très répandus dans la région, je reste dans l'incertitude à leur sujet.*

#### Sources autres que celles citées au cours du document :

État civil après 1823 et livre de police de la commune, en mairie de Lézennes.

Autres états civils : ADY, microfilms correspondants ou sur le site Internet.

Recensement de Lézennes aux ADY, cote 7 M 2 98.

## Répertoire des familles étudiées (édition année 2009)

Le Répertoire des familles étudiées (édition année 2009) est toujours disponible :

Un volume de 288 pages. 9 500 lignes regroupant les patronymes étudiés par environ une centaine de nos adhérents.

C'est un outil indispensable pour mettre en relation ceux qui effectuent des recherches sur les mêmes branches familiales. **12 €**

- Vous pouvez adresser vos commandes au 27/4 place Corot à Auxerre. -

#### **Erratum, de Charlette VAILLANT**

Je vous signale une erreur que je viens de découvrir, après des jours de recherches autour d'Escolives, Jussy où je ne trouvais pas le décès de Marie-Anne DES(S)JEOUVRE (ou DESSAUVÉ). Elle s'y trouve bien, décédée à Escolives, le 19 décembre 1822, mais sous le nom de LESOURS (table curseur 28), veuve de Jean-Baptiste VIGREUX.

Voici sa notice : DESEOUVRE Marie-Anne, née le 17.05.1755 à Coulanges-la-Vineuse, de Claude et Catherine

PICARD (x 09.01.1753), elle épouse le 29.01.1791, à Escolives, André DUJON (†16 floréal an 11/ 05.07.1803) ; elle se remarie le 19 nivôse an 12 (10.01.1804) à Escolives avec Jean-Baptiste VIGREUX (†29.08.1816 à Escolives). Elle est la mère de Jean-Baptiste DUJON qui épouse le 06.02.1815 à Escolives Anne-Louise COLAS.

J'espère que cette rectification pourra aider d'éventuels futurs chercheurs.



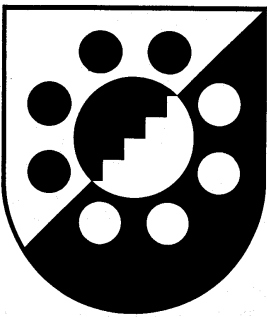
[Les adhérents qui ont un numéro inférieur à 600 se souviennent des débats sur le choix du blason de notre association. Pour répondre aux questions que se posent les adhérents plus récents, voici le résumé d'un vieil article, réécrit par l'auteur, dont l'intégralité se trouve dans le bulletin SGY n° 28 de 1989. NDLR ]

### Le blason atypique de la SGY

par Pierre Le Clercq

Le samedi 25 novembre 1989, lors d'une réunion plénière de la *Société généalogique de l'Yonne*, à Villeneuve-sur-Yonne, fut présenté un projet de blason destiné à identifier par l'image notre association. Conçu et dessiné par mes soins, cet emblème associatif respecte des choix esthétiques de base qui m'avaient été dictés aussi bien par les contraintes des règles héraldiques que par le souci permanent de pouvoir le reproduire tout à fait à l'identique, ceci en toute occasion : quelle qu'en fût la composition, le blason final devait donc être très facile à dessiner par tout un chacun, et en noir et blanc pour éviter les frais inutiles de la couleur. Il fallait par ailleurs qu'il fût original, pour sortir enfin des sentiers battus qu'avaient déjà empruntés la plupart des autres cercles généalogiques, qui ont cru faire preuve d'originalité en multipliant des arbres dans leurs écus.

#### La composition du blason



La première question que l'on se pose d'habitude, quand on examine un blason, est la suivante : que veut dire cet emblème ? Le blason associatif icaunais a une signification symbolique abstraite qui repose en fait sur quatre éléments : un disque central ; huit pastilles qui entourent ce disque ; une ligne diagonale qui monte de gauche à droite et se brise en marches d'escalier en

traversant le disque ; une répartition géométrique du noir et du blanc autour de l'axe défini par la diagonale.

**Le disque central et les huit pastilles :** Cet ensemble évoque une planète entourée de lunes ou bien un ancien cadran de téléphone. J'ai voulu souligner par là que notre passion commune, la généalogie, est une activité moderne pleine d'avenir, qui a sa place dans l'ère nouvelle que nous vivons, celle de la conquête de l'espace, celle aussi de la communication. Dans cette vision cosmique et relationnelle, les huit pastilles agencées en couronne tout autour du disque central représentent l'ensemble des adhérents de notre cercle généalogique qui, tels des corps célestes, gravitent solidairement autour du même centre d'intérêt. Ce premier aspect symbolique se situe sur le plan associatif. Une seconde symbolique peut être dégagée, toutefois, sur un plan individuel : le disque central devient alors l'image de chaque adhérent et les deux séries de quatre pastilles noires ou blanches reflètent les quartiers d'ascendance de chacun de nos deux parents.

**La diagonale brisée en escalier :** Cet axe de symétrie se compose de deux parties, à savoir une ligne droite et une ligne brisée. La ligne droite représente ce qu'il est convenu d'appeler la « *pente du temps* » (dans notre civilisation, le passé est toujours perçu comme étant en amont du présent, et l'avenir en aval). La ligne brisée en escalier, quant à elle,

symbolise la recherche généalogique, où la remontée du temps se fait pas à pas, de génération en génération. Pour exprimer l'idée de « *remontée* », j'ai dû tenir compte du fait que la lecture d'un dessin a tendance à se faire de gauche à droite, puisque nous sommes influencés par le sens normal de la lecture d'un texte écrit. C'est la raison pour laquelle, parmi les deux diagonales qui peuvent traverser le blason, j'ai choisi celle qui « *monte* » lorsqu'on la regarde de gauche à droite, plutôt que celle qui « *descend* ».

**La répartition symétrique des couleurs :** Toute symétrie oppose deux moitiés qui forment un tout. Elle évoque surtout l'égalité dans l'harmonie, et la complémentarité dans un ensemble cohérent. Dans le blason de notre association, la répartition symétrique du noir et du blanc symbolise d'abord le climat d'entraide, et de solidarité, qui doit régner dans notre cercle. Mais elle représente également les deux pôles masculin et féminin complémentaires du couple, tels qu'on les retrouve à chaque génération. Dans cette seconde symbolique, le disque central, scindé en deux moitiés de couleurs opposées, peut être tout à fait interprété comme l'image du généalogiste complet, qui s'intéresse aussi bien à son ascendance maternelle qu'à son ascendance paternelle, traitées à égalité. Une fois de plus, l'emblème que j'ai créé et dessiné pour la *Société généalogique de l'Yonne* peut se lire à deux niveaux : sur le plan associatif mais aussi sur le plan individuel de chaque adhérent.

#### Le choix de la devise

Il est d'usage, dans le domaine de l'héraldique, de joindre une devise à un blason. Il m'a semblé qu'il serait judicieux de choisir alors une phrase succincte qui pût traduire en mots ce que l'écu exprime en image. Si l'on reprend toutes les idées qui viennent d'être développées précédemment, notre emblème pourrait très bien donner lieu à la lecture suivante : « *Nous, sociétaires d'un même cercle, gravitons solidairement autour d'un même centre d'intérêt qui est la remontée dans le temps, de génération en génération, et chacun de nous se veut un généalogiste complet qui s'intéresse à tous ses quartiers, tant maternels que paternels* ».

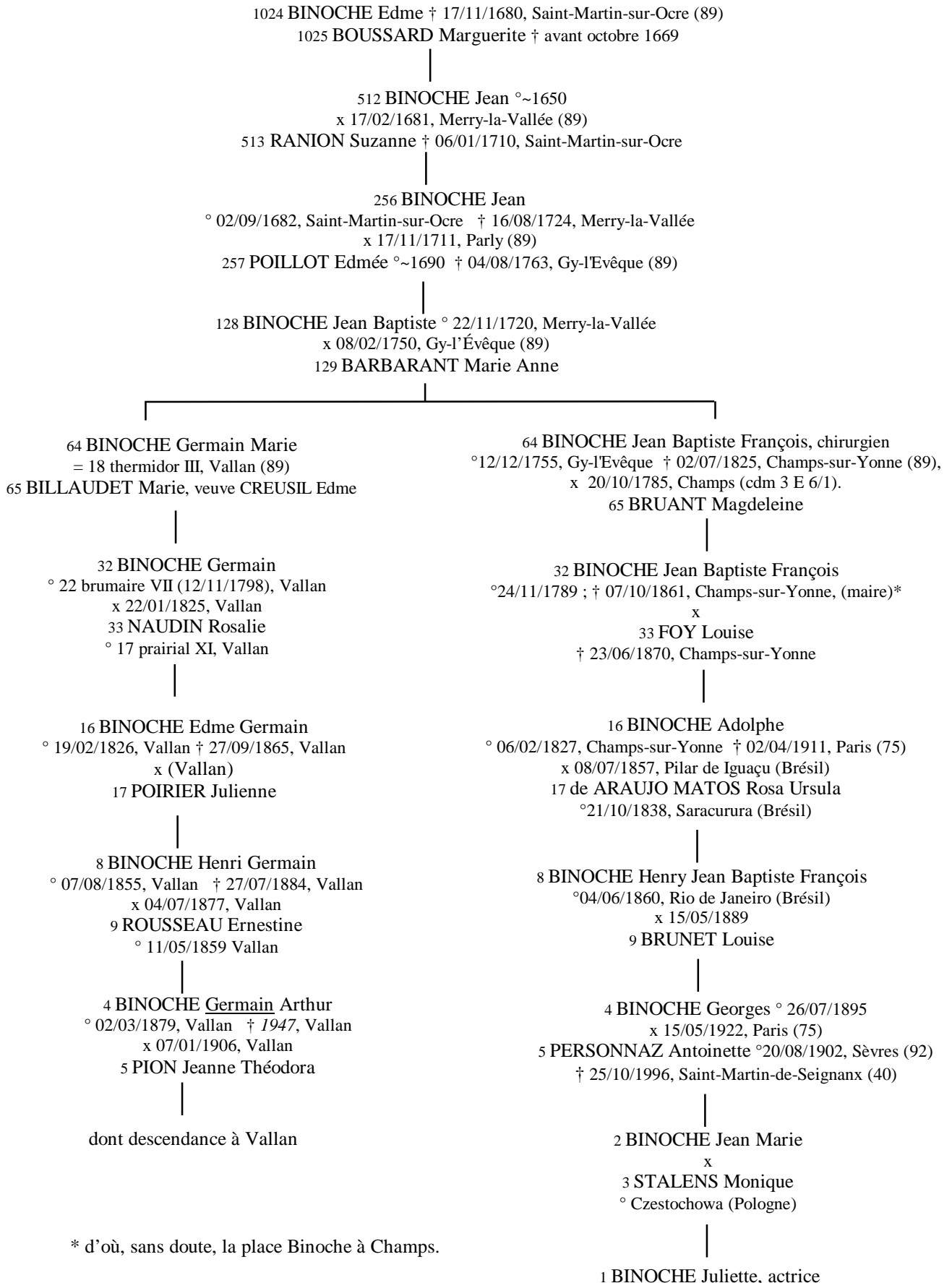
Cette lecture à deux niveaux, l'un relatif à l'association et l'autre à la qualité individuelle de l'adhérent, peut difficilement se réduire en une courte phrase. Il faut opérer un choix si l'on veut en tirer une véritable devise. Comme c'est l'aspect associatif qui doit primer, j'ai finalement opté pour une formule simple qui valorise l'effort collectif : « *nous gravissons le temps* ».

Voir page 88 la description du blason en termes héraldiques.



**Icaunais, êtes-vous cousin avec... Juliette BINOCHÉ ?**

proposé par P. Jolibois SGY 1777



**Enfants de Paris décédés à Villemanoche (suite du n° 126)**

Par Claude Laforest

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 28/05/1773, de **DELAHAIE Victoire** (F), 3 ans 1/2, originaire de Paris, fille de DELAHAIE Jean, bourgeois de Paris, rue Montmartre, et de HERRAISSE Perrette, ses père et mère ; enfant en nourrice chez Jean RENARD, de Villemanoche.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 22/09/1773, d'**ORSON Germain** (M), originaire de Choisy-le-Roy, fils d'ORSON Claude Jean, marinier, de Choisy-le-Roy, et de HARDY Marie ses père et mère ; enfant en nourrice à Villemanoche chez Jacques GRAPPIN.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 09/04/1774, de **JACQUET Pierre Nicolas** (M), 3 mois 1/2, fils de JACQUET Jeannot, marchand orfèvre, paroisse de Saint-Jacques de la Boucherie, à Paris, et de JUBAIN Christine, ses père et mère ; enfant en nourrice chez Jacques COCHOT, manouvrier, de Villemanoche.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 28/08/1774, de **BACHELLER Marie Louis** (M), 9 mois, originaire de Paris, fils de BACHELLER Louis, bourgeois de Paris, rue du Four, paroisse de Saint-Eustache, de Paris, et de MANSON Margueritte, ses père et mère ; enfant en nourrice chez Jacques GRAPPIN, manouvrier, de Villemanoche.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 22/09/1774, de **CHAMPELLE Marie Angélique** (F), 17 mois, originaire de Paris, fille de CHAMPELLE Jean François, maître tailleur, rue Balle des Ursins, paroisse de Saint-Landy, de Paris et de GUERIN Bernarde Angélique, ses père et mère ; enfant en nourrice chez Jean RENARD, tonnelier, de Villemanoche.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 20/09/1775, de **LEDAGRE Marie Anne Victoire** (F), originaire de Paris, fille de LEDAGRE Jean Marie, bourgeois, rue Saint-Benoist, paroisse de Saint-Sulpice, de Paris, et de DUPRÉ Marie Jeanne Françoise, ses père et mère ; enfant en nourrice chez Jacques COCHOT.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 16/02/1777, de **DEJAZET Jeanne Marie** (F), 3 mois, originaire de Paris, fille de DEJAZET Jean, tailleur d'habits aux Quinze-Vingts, paroisse des Quinze-Vingts à Paris, et de BELLANGER Marie Thérèse ; enfant en nourrice chez Pierre RENARD.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 07/05/1778, de **CORDIER Marie Antoinette** (F), 14 mois, originaire de Paris, fille de CORDIER Charles, garde-deniers rue de Seine, paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonneray et de THOMAS Antoinette, ses père et mère ; enfant en nourrice chez Margueritte HAUVETTE, veuve de Jacques VILLIERS.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 03/07/1778, de **BERNARD François** (M), 1 mois, enfant trouvé, de Paris ; enfant en nourrice chez Barbe CHAUSSIN, épouse de Jean DADA, de Villemanoche.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 20/10/1779, de **MALOT Françoise Henriette** (F), 2 mois, originaire de Paris, fille de MALOT Guillaume, rue Saint-Jean l'Auxerrois, à Paris, et de DUBOIS Françoise ; enfant en nourrice chez Barbe VIGNERON, épouse de Martin RENARD, de Villemanoche.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 13/03/1780, de **BRIQUET Barthélemy** (M), 4 ans, originaire de Paris, fils de BRIQUET Jacques, bourgeois de Paris, rue des Quatre-Vents, paroisse de Saint-Sulpice, et de RAMVAY Margueritte ; enfant en nourrice chez Marin RENARD.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 07/05/1781, de **COURTOIS Louise Joséphine** (F), 18 jours, enfant trouvée ; enfant en nourrice chez Marie Anne PLISSON, épouse de Martin GENTY, tailleur d'habits, de Villemanoche.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 03/12/1781, de **DEGANGE Bernard Marthe Louis** (M), 4 mois, originaire de Paris, fils de DEGANGE Marthe, orfèvre, rue du Pont-Notre-Dame, paroisse de Saint-Jacques-la-Boucherie et de LORETTE Anne Élisabeth ; enfant en nourrice chez Marie Anne SOUFFLET, épouse de Jacques COCHOT, vigneron, de Villemanoche.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 20/12/1781, de **REVERT Jean Marie** (M), 15 jours, originaire de Paris, fils de REVERT Henry garde-deniers, faubourg Saint-Martin, paroisse Saint-Laurent, de Paris et de LIEBAUT Hélène ; enfant en nourrice chez Barbe VIGNERON, épouse de Martin RENARD.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 06/04/1782, de **BRIDON Étienne Maurice** (M), 5 jours, enfant décédé en remontant à Paris, fils de BRIDON Charles Hubert, brossier, rue Saint-Denis, paroisse de Saint-Sauveur, de Paris, et de DENIS Marie Magdeleine Charlotte. Témoins : GIROIS Jean ; BEGUE Louis.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 06/04/1782, de **BRIDON Étienne** (M), 5 jours, fils de BRIDON Étienne, marchand de Paris. Témoin : ROUSSEAU Jeanne, épouse d'Edme PHILIPPON, sa nourrice de la Brosse, diocèse d'Autun. L'enfant est décédé en remontant à Paris ; l'acte a été rayé.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 10/04/1783 de **LAURENT Pierre François** (M), 15 jours, originaire de Paris, fils de LAURENT Jacques Denis, menuisier, rue du Faubourg Montmartre, paroisse de Saint-Eustache et de BALLOT Margueritte Magdeleine, ses père et mère de Paris ; enfant en nourrice chez Catherine VILLIERS, épouse Égé VIGNERON.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 30/08/1783, de **GAUDIER Marie Catherine Henriette** (F), 1 mois, originaire de Paris, fille de GAUDIER Michel, menuisier, rue de la Calandre, paroisse de Sainte-Margueritte, de Paris. Enfant en nourrice chez Marie Catherine VEROT, épouse de Jacques Paul MICHAUT.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 10/09/1783, de **LEFEVRE Félicité** (F), 17 mois, enfant trouvée n°1381, registre 98, originaire de Paris. Enfant en nourrice chez Barbe CHAUSSIN, épouse de Jean DADA.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 15/09/1783, de **BEROT Marie** (F), 17 jours, enfant trouvée sous le n°3861 registre 89, originaire des hospices de Paris. Enfant en nourrice chez Barbe CHAUSSIN, épouse de Jean DADA.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 16/12/1783, de **GANNEROND Pierre Gabriel** (M), 10 jours, enfant trouvé sous le n°5312 registre 94, originaire de Paris. Enfant en nourrice chez Barbe VIGNERON, épouse de Martin RENARD, de Villemanoche.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 17/02/1785, de **PERONARD Gabrielle** (F), enfant trouvée de Paris, n° 101, originaire de Paris. Enfant en nourrice chez Marie DUPUIS, épouse MICHAULT.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 24/05/1785, de **GRANDIN Nicolas** (M), 1 mois, enfant trouvé de Paris, n° 214, registre 101, originaire de Paris. Enfant en nourrice chez Barbe VIGNERON, épouse RENARD.

4 E 457 E 7 Décès à Villemanoche (89) le 09/06/1785, de **LABRIE Geneviève** (F) 3 ans 1/2, originaire de Paris, fille de LABRIE Étienne, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Dominique. Témoin : DAUVERT Charles. Enfant en nourrice chez Marie RENARD.

Décès à Villemanoche (89) le 20/03/1786, de **DUPONT Françoise** (F), 1 mois, reçue à l'hospice sous le numéro 1028, originaire des Enfants trouvés de Paris. Témoins : VIGNERON Barbe, de Villemanoche, épouse de Martin RENARD, sa nourrice ; RENARD Pierre.

Décès à Villemanoche (89) le 19/06/1789, de **DEROIGNOT Louis Pierre** (M), 6 mois, fils de DEROIGNOT Louis, marchand mercier, rue de Montmartre, paroisse Saint-Eustache, de Paris, et de FAUDRIN Marguerite. Témoins : PERCHERON Marie, épouse de Nicolas PRÉVOST, sa nourrice. Témoin : GENTY Marguerite, de Pont-sur-Yonne, épouse de Martin ROUIGNOT, son aïeule.

Décès à Villemanoche (89) le 15/04/1791, de **MALLOT Victoire** (F) 18 mois, originaire de Paris, fille de MALLOT Bernard, jardinier au Grand-Montreuil, et de DURIN Marie Victoire. Témoin :

MICHAUT Anne, épouse de Gervais Genty, cordonnier, sa nourrice.

Décès à Villemanoche (89) le 23/09/1792, de **BARAT Jeanne Marie Emmanuelle** (F) 6 semaines, originaire de Paris, fille de BARAT Jean, marinier demeurant à la Rapée, près de Paris et de FROMENTIN Marie Julie.

E 465 GG 37 Décès à Villeneuve-sur-Yonne (Valprofonde) (89) le 21/05/1755, de **LAVANDIER Gabriel** (M), chez Louise TENOT, épouse de Nicolas PERDRIAT, sa nourrice, originaire de Paris, 4 jours, fils de LAVANDIER Édme, marchand, rue des Vertus, à Paris, jardinier, et de BARBION Marie Anne. Témoins présents à l'inhumation ; Sébastien CLÉRIOT, sonneur.

E 465 GG 37 Décès à Villeneuve-sur-Yonne (Valprofonde) (89) le 04/09/1755, de **DESLANDE Jean Baptiste** Nicolas (M), chez Jeanne TENOT, veuve de Jean DELACOURT, sa nourrice, originaire de Paris (enfant de l'Hôtel-Dieu), 12 jours. Témoins présents à l'inhumation ; Françoise CHAT et Sébastien CLÉRIOT.

E 465 GG 37 Décès à Villeneuve-sur-Yonne (Valprofonde) (89) le 13/09/1755, de **SALVE Jean Baptiste** (M), chez Marie GOUCHER, épouse de François VIOLETTE, sa nourrice, originaire de Paris, 1 mois, fils de SALVE Jean François, faubourg Saint-Martin au Marché aux Chevaux, paroisse Saint-Martin, jardinier et de GOURDIN Marie Magdeleine. Témoins présents à l'inhumation ; Françoise CHAT et Sébastien CLÉRIOT.

E 465 GG 37 Décès à Villeneuve-sur-Yonne (Valprofonde) (89) le 20/09/1755, de **LEBLOND Guillaume** (M), chez Marie MINOT, épouse de Jean COCHON, originaire de Paris (enfant de l'Hôtel-Dieu), 8 jours. Témoins présents à l'inhumation ; Edmée GUÉRIN et Sébastien CLÉRIOT.

E 465 GG 37 Décès à Villeneuve-sur-Yonne (Valprofonde) (89) le 20/09/1755, de **GEOFFROY Magdeleine Charlotte** (F), chez Edmée GUÉRIN sa nourrice de Saint-Savinien, originaire de Paris (enfant de l'Hôtel-Dieu), 8 jours. Témoins présents à l'inhumation : Marie MINOT et Sébastien CLÉRIOT.

E 465 GG 37 Décès à Villeneuve-sur-Yonne (Valprofonde) (89) le 07/10/1755, de **PEIGNEZ Magdeleine** (F), originaire de Paris, 2 mois 1/2, fille de PEIGNEZ Pierre, de la paroisse de Saint-Jacques de la Boucherie et de PLARD Marguerite. Témoins présents à l'inhumation : ses parents nourriciers.

E 465 GG 37 Décès à Villeneuve-sur-Yonne (Valprofonde) (89) le 22/12/1757, de **CLERC Marie Anne** (F), chez Catherine DECHAMVRE, épouse de Jean GALLERON, originaire de Paris, 10 mois, fille de CLERC Jean Louis, faubourg Saint-Laurent, ruelle des Marais, paroisse de Saint-Laurent, jardinier, et de DIOT Geneviève.

(à suivre)

famille **FANET**

Edme

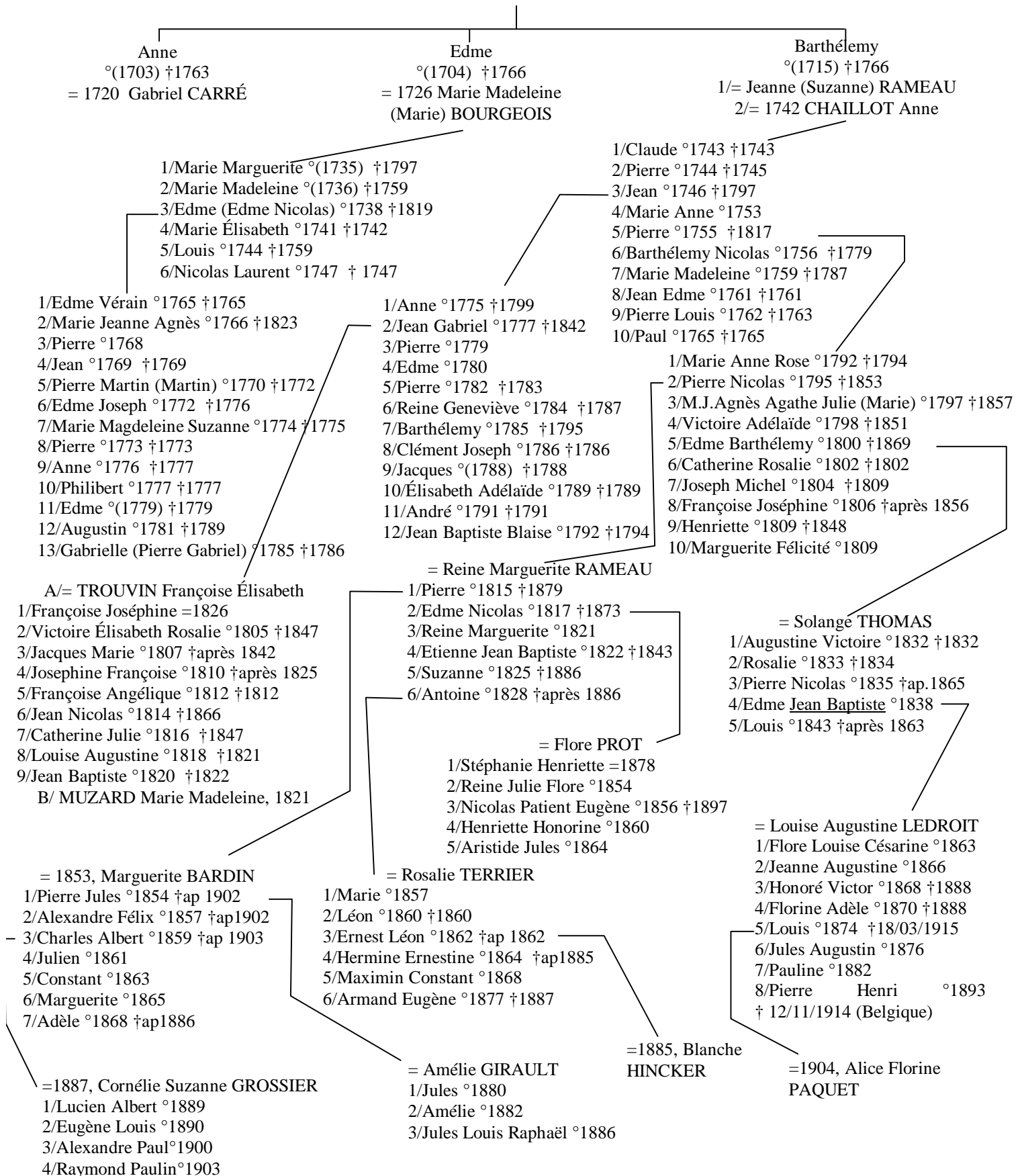
= Noée LEDROIT

Saint-Martin-des-Champs

Nicolas † avant 1720

1/= 1689, Lavau, POTIN Barbe

2/= 1698, SMDC, Marie COSNIER



## Le Registre du Diable

par Benoît de Charry

Le 5 janvier 1736, le secrétaire de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc, gouverneur de Bourgogne, demanda aux maires des villes de son gouvernement de dresser un état « exact et fidel », de tous les habitants capables d'occuper les places d'échevin, syndic et secrétaire dans les municipalités. Les maires devaient préciser pour chacun des possibles candidats les qualités personnelles et les défauts, tous ces renseignements devant rester secrets.

A cette époque, la nomination à ces fonctions appartenait au gouverneur dans 37 villes de Bourgogne, Bresse, Bugey et pays de Gex. Dans l'actuel département de l'Yonne, trois villes relevaient de ce régime : Auxerre, Avallon et Vermenton. Les états des maires de ces localités, comme ceux des autres villes concernées, ont été transcrits sur un registre qui est conservé à la Bibliothèque municipale de Dijon, sous la cote Ms 2243 et porte le titre de cet article.

L'intérêt de ce document est qu'il recense les notables de chacune des villes, avec leurs fonctions et une appréciation de leurs qualités et défauts utiles à déterminer la capacité des intéressés à occuper des fonctions municipales. Les maires ne furent pas tendres à l'égard de leurs concitoyens, certains sont décrits dans des termes très critiques, d'où le titre du registre. On ne peut exclure que des considérations d'inimitié ou de rivalité ont pu influencer sur leur opinion.

La taille du registre ne permet pas de le reproduire intégralement. Toutefois il est apparu utile de publier la liste nominative des personnes dont la candidature pourrait être envisagée afin de dégager d'une part un enseignement sur les catégories sociales où étaient recrutés les membres du corps municipal à la fin du premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, et d'autre part sur la hiérarchie des fonctions, les états étant présentés suivant une déclinaison de ces fonctions.

### AUXERRE

**Conseillers** (au bailliage ?) : Charles François BRUZARD, ancien échevin, âgé ; CACHERE de LA BROSSE, 75 ans ; Itier LE CLERC de CROSLE, commissaire sur le fait des aides et tailles ; Jean ROBINET de LA COUDRE, échevin, ancien lieutenant de maire ; Pierre BAUDESSON, ancien échevin ; Claude MARTINEAU de CHESNE, ancien échevin ; BERAULT, chanoine, conseiller-clerc ; Claude MARIE l'aîné, ancien échevin ; Roch CAMELIN ; Gaspard MARTINEAU de GURGY, ancien échevin, commissaire sur le fait des aides et tailles ; Nicolas MARIE, échevin ; Joseph LE MUET de BELOMBRE, commissaire sur le fait des aides et tailles ; René MARTINEAU de MONTENAY ; Jacques MARTINEAU de SOLLEINE, commissaire sur le fait des aides et tailles ; Pierre DIDELOT ; Melchior CHOPPIN ; POTHERAT de BILLY ; Octave SEURAT ; Charles CHAPOTIN ; Nicolas Etienne HOUSSET.

**Avocats** : Octave SEURAT l'aîné, âgé, ancien échevin ; François GRASSET, âgé, ancien échevin ; Gaspard COULLAUT de BERRY, deux fois échevin ; Germain RAFFIN, ancien échevin ; Philippe RAFFIN, ancien échevin ; Claude CHOPPIN ; Pierre RICHER, échevin en qualité d'assesseur en la maréchaussée ; Edme Jean Claude BAUDESSON, fils du maire ; François Hubert GRASSET ; François LE CLERC ; COULLAUT de BERRY fils, receveur au grenier à sel ; Germain HAY ; Edme BERAULT.

**Marchands** : Pierre ROBINET aîné, environ 80 ans, ancien échevin et gouverneur ; Germain BOUCHER, 69 ans, ancien échevin et gouverneur ; Pierre BILLETOUT, échevin ; François MILLOT, ancien échevin ; Roch LIGER aîné (mort) ; Pierre BOYARD, ancien échevin, gouverneur ; Henry DUCHE aîné, échevin ; Pierre ROBINET le jeune, ancien échevin et

gouverneur ; Laurent SALLE ; Germain COLLOT, ex-receveur de la ville ; Zacharie ARNAULD aîné, épicier ; Nicolas IMBERT ; Germain ARNAULT ; Blaise PEQUEUR ; Pierre BARD ; Etienne PAINTENDRE ; Edme BOYARD ; Pierre Camille BADIN ; Lazare GODARD ; Claude LE PRINCE ; Jacques CHARDON ; Toussaint ROBINET ; Olivier EVRAT ; Germain DUCHE ; Etienne PRUDHOMME ; Germain PRUDOT ; Antoine BLONDE ; Germain MARTIN ; Edme Pierre JEANNET ; Pierre BARILLOT ; Gabriel SALLE ; SAUTEREAU ; Charles EVRAT.

**Procureurs** : Claude LOYSET, ancien échevin ; Claude BILLEBAULT, ancien échevin (mort) ; André GRAMAIN, ancien échevin ; Jacques Aubin YON, greffier criminel ; Simon PASQUEAU, procureur de la ville ; Henry SYMONEAU, procureur de l'Hôtel-Dieu ; Claude BORNE, ancien échevin ; Mary DUCROT ; Pierre MATHERAT, greffier de la commission sur le fait des aydes et tailles ; François LE BLANC.

**Échevin** : Jean Baptiste NEE.

### AVALLON

**Officiers au bailliage** : MM Marc Antoine François VAUSSIN, 60 ans, lieutenant civil ; Jean MORISOT, 58 ans, écuyer, lieutenant particulier ; Henry Hubert LE TORS, 30 ans, lieutenant criminel ; Barthélemy GUILLAUME, 42 ans, lieutenant d'épée ; Claude CHAMPION, 72 ans, conseiller & secrétaire, ancien maire et ancien élu ; Hugues PREJEAN, 42 ans, conseiller, ancien échevin ; Jacob VALLON, 65 ans, avocat du roi, subdélégué ; Jean CAILLAT, 40 ans, procureur du roi ; Jean GAUDET, 78 ans, greffier, ancien échevin ; Pierre VALLON, greffier.



**Officier de la prévôté** : MM Joseph ARTHAULT, 75 ans, ancien juge prévôt ; Claude ARTHAULT, son fils, 40 ans, juge prévôt ; Edme Bernard LE TORS, 35 ans, lieutenant au bailliage et à la prévôté ; Claude François GARNIER, 42 ans, avocat du roi, ancien échevin ; Simon Pierre PREVOT, 35 ans, procureur du roi ; Michel DARME, 30 ans, greffier.

**Officier du grenier à sel** : MM Joseph LE CESTRE, 60 ans, président ; Jean LAUREAU, 68 ans, grenetier, qui fut au magistrat ; Georges GAUDOT, 40 ans, contrôleur et fermier, ancien échevin ; Blaise BARILLOT, 60 ans, procureur du roi ; Charles Robert CROMOT, 42 ans, receveur ; Simon Jules GAUDET, greffier.

**Officiers des Eaux & Forêts** : MM Etienne BRESSE, 43 ans, maître particulier ; Louis Antoine Maclou LAURIN, 40 ans, lieutenant ; Jacob Frédéric LE MOULT, 41 ans, garde-marteau ; Paul Thibault de LA BROUSSE, 40 ans, procureur du roi ; François LAUREAU, 42 ans, receveur ; SEGUIN, 50 ans, greffier ; Pierre COLA, 55 ans, arpenteur & architecte ; Pierre PINARD, 65 ans, ancien procureur du roi.

**Avocats** : MM Philibert ROUSSEAU, 50 ans, ancien échevin ; Claude MINARD, 55 ans, ancien échevin ; Andoche PICHENOT, 42 ans, ancien échevin ; Jean Baptiste François BONNET, 35 ans ; François MINARD, 70 ans, ancien conseiller au bailliage, ancien échevin ; Nicolas BERTHEAU, 35 ans ; Julien Joseph ROUSSEAU, 40 ans, ancien échevin ; Hubert LE TORS, 60 ans, a été deux fois au magistrat ; Etienne CHAMPION, 75 ans, ancien avocat du roi, ancien échevin ; Philibert COMINET, 35 ans ; Simon PREVOST, 35 ans, deux fois échevin ; Jean Baptiste MERLE, échevin ; Guid SEGUENOT, 70 ans, trois fois échevin ; Pierre MONFOY, 37 ans ; Claude Léonor LE BRUN, 45 ans, cousin issu de germain du maire, ancien membre du magistrat ; Pierre MOUCHOUX, 40 ans, ancien échevin ; Etienne CHAUSSON, 37 ans ; Bernard GAUDOT, 39 ans.

**Médecins** : MM Jean CHASLAND, 46 ans ; Pierre BOUESNEL, 40 ans, échevin.

**Chirurgiens** : Jacques BAILLY, 55 ans ; Jean Baptiste COURTOT ; Jean TOURNIE, 35 ans ; Nicolas GUERIN, 65 ans.

**Notaires** : Claude BREDEAU, 65 ans, deux fois au magistrat ; Philibert COLLIN ; François LE MOULT ; Nicolas GAUDOT, 40 ans.

**Procureurs** : Claude BOROT aîné, 70 ans, ancien syndic & ancien échevin ; Blaise MOISTAT, 65 ans ; Nicolas LEGRAND, 60 ans, syndic de la ville ; Etienne FILLE, 38 ans, échevin ; Pierre NAULOT, 40 ans ; Noël LAUREAU, 35 ans ; Claude BOROT le jeune, 33 ans ; Hubert Philibert BERTHEAU, 35 ans ; Louis BREUILARD ; François MOISTAT, 30 ans ; François BRISOULT, 30 ans.

**Bourgeois** : François ROUSSEAU, 35 ans ; Bénigne COURTOT, 30 ans ; François COMINET, 60 ans ; Charles ROUSSEAU ; François PICHENOT ; Etienne Adrien GAUDOT, 35 ans ; François PRESCHEUR, 55 ans, ancien échevin ; Louis PRESCHEUR, 70 ans, ancien échevin ; Jacques PRESCHEUR, 35 ans ; Georges VALLON, aussi fermier ; Louis de MORU, 50 ans.

**Marchands** : Guillaume BAUDOT, 55 ans, orfèvre ; Jean Baptiste RUFIE, 40 ans ; Joseph BAUDOT, 55 ans, orfèvre ; René RAVENEAU, 35 ans ; Joseph BETHENON, receveur de la ville, ancien échevin ; Maurice CHENAL, 60 ans ; Pierre BOULENOT, 65 ans ; Hugues MORISOT, 40 ans ; Antoine BIERRY, 50 ans ; Michel JACOB, 60 ans, échevin ; Jean GOBARD, 75 ans ; Antoine BOULENOT, 55 ans ; Jean RAUDOT, 60 ans, ancien échevin ; Philibert BOUDIN, 55 ans ; François PETIT, 75 ans.

Nouveaux noms avancés en 1738 : François VALON, greffier au bailliage & notaire, 53 an (le même que le Pierre VALON ci-dessus ?) ; Marc Antoine MALOT, contrôleur des actes, 45 ans ; Edme DONDENNE, marchand ; Jean Claude de DENESVRE, écuyer et Charles François CHAMPION, écuyer, parents du maire, le premier du 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> degré, le second du 4<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> degré.

#### VERMENTON

**Gens d'honneur et de probité** : Jacques BERTHELOT, bourgeois ; Edme BOUDARD, notaire ; Edme Jean GRENAND ; Edme DATE, tonnelier ; Lazare PIFOU, tonnelier ; Guillaume VIARD ; Louis BOUDARD JACOB, marchand ; Laurent SAUTEROT, marchand mercier ; François BARDET, marchand de bois ; Jean Baptiste MAJOT, secrétaire de l'hôtel de ville ; Jean Louis BARDET, avocat ; Pierre CUISINIER, marchand de bois.

Nouveau nom en 1738 : Philippe HOLLIER de LA FARGE, 27 ans, bourgeois.

On constate qu'à l'exception de Vermenton où deux tonneliers figurent parmi les possibles échevins, sans doute en raison du nombre limité d'habitants dans la ville, les maires n'envisagent pas qu'un artisan puisse être nommé à ce type de fonctions. Seuls les juristes, les membres des professions médicales, les bourgeois vivant de leurs rentes et les principaux commerçants apparaissent capables d'entrer au « magistrat », c'est-à-dire dans le conseil de ville. Par ailleurs, alors que la ville d'Auxerre doit être plus peuplée qu'Avallon, le maire établit une liste plus restreinte où les professions médicales ne sont pas représentées : les gens de lois et les marchands se partagent les places. Très classiquement, dans les villes principales, les officiers de judicature précèdent protocolairement les autres professions, et au sein de ces officiers, le bailliage occupe le premier rang, suivi du barreau. Ensuite viennent les professions médicales, les médecins avant les chirurgiens, et les professions juridiques exercées par les non-gradués, qui ne sont pas titulaires de la licence en droit : notaires et procureurs. Enfin les bourgeois et les marchands ferment la marche, sauf à Auxerre où les procureurs occupent cette place.

Benoît de CHARRY, novembre 2007

**De Mercy à Mérey, historique d'une épidémie**

Par Marcel Lefranc, SGY 1453

Lors de la lecture de *Génée-89*, n° 124 page 96, j'avais découvert, transmis par madame Edith Gaucher, la relation d'épidémies de 1789 à l'an VII, où il était question de Mercy : « *rapport détaillé sur l'épidémie qui y règne et dont son atteints 33 habitants (janvier 1792).* »

Je me suis rendu aux archives départementales pensant y trouver mon bonheur ; je suis rentré assez déçu n'ayant rien trouvé malgré l'aide complaisante des personnes de service. J'ai donc décidé de m'adresser à la Société généalogique par courrier, et j'ai reçu par courriel, de la part de Madame Gaucher qui m'en avait averti au préalable, les photos des pages concernant ces épidémies.

Tout semblait parfait si ce n'est que je ne reconnaissais pas un seul nom des habitants de Mercy (or je connais presque par cœur tous les patronymes depuis le temps que je les consulte). Comme aujourd'hui nous disposons des actes en ligne, je

consulte la commune de Mérey et j'y retrouve les patronymes mentionnés dans les rapports faits par le médecin. À cette époque, la paroisse s'appelait Mérey (-le-Serveux) du district de Saint-Florentin, comme aussi Mercy, un 'e' mal formé et cela devient Mercy, surtout avec les plumes du moment.

Quand à identifier la maladie il est bien difficile de le faire : rougeole compliquée de maux de gorge, scarlatine angineuse, fièvre putride, apparemment très douloureuse, pas beaucoup de médicaments efficaces, saignées, lavements ! Mercy semble avoir été épargné par ces épidémies ou elles ne sont pas mentionnées dans les archives, il faut reconnaître que les enfants payaient un lourd tribut dans ces années là.

Merci à madame Edith Gaucher d'avoir soulevé le voile sur les épidémies, cela a permis de mettre à jour cette anomalie.

**Facéties**

Par Pierre Girondot, SGY 1198

Pour rire un peu, permettez-moi de vous signaler une curieuse façon d'enregistrer les baptêmes des filles du Sénonais, au 17<sup>ème</sup> siècle dans les communes de Lixy, Saint-Valérien et Brannay.

Ayant, malheureusement pour moi, des ancêtres disséminés dans d'autres régions françaises, je n'ai jamais jusque là rencontré de forme d'enregistrement aussi peu protocolaire de la part des curés chargés de tenir les registres paroissiaux.

Je vous laisse donc juges de la façon peu orthodoxe avec laquelle ils modifiaient le patronyme des filles lors de leur baptême : le patronyme BRISSON

devenait BRISONNE ou BRIÇETTE ; FIACRE devenait FIACRETTE ; LEROY devenait REYNE ; LE ROUX devenait ROUGE ; MINET devenait MINETTE ; MOU devenait MOLLE ou MOL ; ROUSSET devenait ROUSSETTE ; THOMAS devenait THOMASSE

Toutefois, ils n'ont pas osé pousser la plaisanterie plus loin : le patronyme VEAU n'a jamais été transformé. Cela aurait pourtant mis une pointe d'humour s'il était devenu VACHE, voire même GENISSE ... !

**Dans les BMS de Choisy-le-Roi (94600)**

Transmis par Serge Lacave, SGY 828

1/L'an 1733, le 29 juillet, a été baptisée Margueritte née aujourd'hui, fille d'Edme BASSET, demeurant à **Vermonton**, et de Anne PERETTE, son épouse, natifs dudit lieu, partant de Paris dans le coche d'Auxerre, dudit jour, cette dernière a été obligée de mettre pied à terre pour faire ses couches dans la paroisse. Le parrain a été le sieur Thomas COCATRIX, receveur dudit coche d'Auxerre, venant à la paroisse Saint-Paul. La marraine fut Margueritte GRELIN, femme de Jean GENTY, hôtelier de cette paroisse qui ont signé avec moi. M. BONTON, vicaire

2/L'an 1745, le 13<sup>o</sup> jour de mars, a été baptisée Marie Margueritte, née d'aujourd'hui, fille d'Henry CORNILLARD et Marie TILLET, son épouse, de la paroisse de Saint-Jean de **Joigny**, diocèse de Sens. Le parrain a été Antoine DEFFOUR, employé au bureau

des dépenses de *Lyon* (?) et la marraine Marie Margueritte GENTY de cette paroisse. Le parrain a signé avec nous, la marraine a déclaré ne savoir écrire de ce interpellé suivant l'ordonnance. DELAMARE, vicaire.

3/L'an 1762, est décédé Louis COLIGNON, garçon boucher, natif de **Jonville** [sans doute Jonville-77407, actuellement sur la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry], **diocèse de Sens**, âgé de 31 ans ; ont témoigné le sieur Jean HANGOT, son maître, marchand boucher, et Michel MERLIER, maître d'école, et Noël CAHOUE, marguillier de cette paroisse. [l'acte ne précise pas s'il s'agit d'un décès survenu en voyage ou non. Le dit HANGOT ne réside pas à Choisy.]

**En couverture : Cornant**, église paroissiale Notre-Dame, de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ; plan parallélogramme avec chevet circulaire. Longueur du vaisseau 18,35 m, largeur générale 7,55 m, hauteur 7,35 m. Un clocheton sur la nef qui est voûtée en bois plâtré.

**Nouveautés (S.G.Y. 27/4 place Corot - Auxerre) :**

Dans la série verte : **Les habitants de Ronchères** (1690-1905) par Gérard Quenaudon

Un volume 426 pages, 3 195 actes, 5 997 entrées

**45 €**

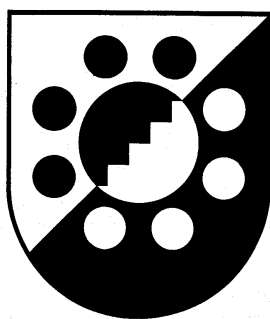
Dans la série rouge : **Canton de Sens (banlieue rive gauche) (89-30) :**

Table des mariages de Sens-Ouest . Un volume de 444 pages, regroupant 6 053 actes des paroisses rurales des cantons de Sens (Ouest) : Collemiers, Cornant, Courtois-sur-Yonne, Egriselles-le-Bocage, Etigny, Gron, Marsangy, Nailly, Paron, Saint-Denis-lès-Sens, Saint-Martin-du-Tertre, Subigny

**50 €****Commandes à adresser à madame Sylvie Lajon, 8 route de Noé, 89100 MALAY LE PETIT**

Merci de rédiger vos commandes de publications sur feuille (format A5 minimum) **en indiquant les périodes pour chaque table**. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la "SGY" ou "Société Généalogique de l'Yonne". Les formalités pour les tarifs sont les mêmes que celles parues dans le catalogue 2010 avec les mêmes frais de port.

<b>Tables mariages :</b>	Fouronnes	1793-1932	14€
<b>Tables naissances :</b>	Coulanges-la-Vineuse	1668-1791	36€
<b>Tables des décès :</b>	Coulanges-la-Vineuse	1668-1791	31€

**La description héraldique du blason de la S.G.Y.**

Deux formules sont possibles, l'une concise et l'autre plus longue mais plus ouverte [...] :

1) « *Taillé<sup>1</sup> d'argent<sup>2</sup> sur sable<sup>3</sup>, au disque vivré<sup>4</sup> en barre<sup>5</sup> de l'un en l'autre<sup>6</sup> ; à l'orle<sup>7</sup> de huit besants<sup>8</sup>-tourteaux<sup>9</sup> également de l'un en l'autre* ».

2) « *Taillé d'argent sur sable, au disque de l'un en l'autre, la ligne de partition vivrée en marches d'escalier, accompagné d'un orle de huit besants-tourteaux, quatre besants d'argent et quatre tourteaux de sable* ».

## Dictionnaire biographique, généalogique et historique de l'Yonne

par Paul Camille Dugenne

Édition au format de poche : (4 volumes)

**Tome I (A à Dr), II (Du à L), III (M à R), IV (S à Z)**

Édition au format 15x21, en 4 volumes de 520, 484, 594 et 478 pages

**50 € chaque tome**

**Tome V** : Bibliographie et index de noms cités, un volume, 15x21, 176 pages

**15 euros.**

**SGY - 27/4, Place Corot - 89000 – AUXERRE**

Édition originale : (7 volumes)

**7 tomes : I (A-C), II (D-K), III (L-N), IV (O-R), V (S-U), VI (T-Z), VII (addenda, index)**

**53 € chaque tome**

**Recherche :** Monsieur P. GUIBERT, SGY 1267, recherche tous renseignements concernant Olivier BRADIN, notaire en 1724 dans la région de Druyes-les-Belles-Fontaines ou Entrains (58). A-t-il laissé des minutes dans un dépôt d'archives ?

<sup>1</sup> partagé selon une diagonale qui monte de gauche à droite.

<sup>2</sup> blanc.

<sup>3</sup> noir.

<sup>4</sup> partagé selon une ligne brisée en dents de scie.

<sup>5</sup> diagonale épaisse qui monte de gauche à droite.

<sup>6</sup> interversion symétrique des couleurs.

<sup>7</sup> cercle.

<sup>8</sup> pastille jaune ou blanche.

<sup>9</sup> pastille rouge, bleue, verte, noire ou violacée.

## Rubriques :

◆ Le Blason de la SGY.....	80 & 88
◆ Commission mécénat (P. Le Clercq) .....	73 à 76
◆ Cousin avec ... Juliette Binoche ? (P. Jolibois).....	81
◆ Dans le BMS de Choisy-le-Roi (S. Lacave).....	87
◆ De Mercy à Mérey (M. Lefranc) .....	87
◆ Enfants décédés à Villemanoche (C. Laforest).....	82-83
◆ Facéties (P. Girondot) .....	87
◆ Le famille Fanet .....	84
◆ Les Harengs (F. Botte) .....	77-78
◆ Le Registre du diable (Benoît de Charry) .....	85-86
◆ Nouveautés .....	88
◆ Registres en TME (J-P Millet).....	76

## Calendrier de l'année 2010

02/10/2010	Antenne sénonaise, salle Saint-Savinien 1 <sup>er</sup> étage (accès par le parking rue Saint-Pierre-le-Vif) 14h30 à 17h
.. /10/2010	Forum des associations à Sens
02/10/2010	Forum de l'UGB à Chalon-sur-Saône.
02/10/2010	CA de l'UGB à Chalon.
09/10/2010	Conseil d'administration de la SGY, à Auxerre, à 14 h.
6-7/11/2010	Exposition généalogique de Douchy.
4 <sup>e</sup> trim. 2010 (à préciser)	Antenne des <i>Chemins de Saint-Edme</i> , réunion à Carisey
13/11/2010	Antenne tonnerroise, à Tonnerre, caveau Dolto, rue Cl-Aillot de 14h 30 à 18h (à préciser) Antenne <i>Entre-Tholon-et-Armançon</i> à Cézy.
27/11/2010	C.A. de la SGY, 5 rue Rigault, à Sens, à 9 h. (à confirmer).
27/11/2011	Assemblée d'hiver de la SGY, à 10 h, 5 rue Rigault, à Sens, à 9 h.